

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2015

SECRET DES AFFAIRES - (N° 2857)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE38

présenté par
M. Kemel

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 33, substituer aux mots :

« le second »,

les mots :

« les seconds ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.